

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.205

**Rapport annuel du
délégué de service
public de distribution
d'eau potable confié à
la SEMEA sur le
périmètre
communautaire (hors
MORNAC) - Année
2012**

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Patrick BOUTON, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.205**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE CONFIE A LA SEMEA SUR LE PERIMETRE COMMUNAUTAIRE (HORS MORNAC) - ANNEE 2012

Selon les articles 50 et suivants du contrat du 16 août 2006 liant le GrandAngoulême à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Il se présente en deux parties détaillées (technique et financière) dont une synthèse des données est présentée en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 20 septembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services locaux du 8 octobre 2013,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte rendu technique et financier de la SEMEA, délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable, sur le périmètre communautaire (hors Mornac), pour l'exercice 2012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2013

Affiché le :

24 octobre 2013

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} Janvier 2007, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable sur le périmètre communautaire hormis Saint Yrieix sur Charente. Le 1^{er} janvier 2010, la commune de Saint Yrieix sur Charente a été intégrée au contrat « 14 communes », par l'avenant n°2, signé le 2 décembre 2009.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des Comptes rendus technique et financier transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie	109 257 habitants
nombre d'abonnements au 31 décembre	47 694
taux d'abonnement	93,23 %
nombre de mutations en cours d'année	6 747
taux de mutations de l'année	14,15 %

Le nombre d'abonnés a augmenté de 514.

Bilan d'eau

volume produit	7 442 539 m ³
volume importé (Mornac, SIAEP de la Boême)	79 926 m ³
volume exporté (Mornac, SIAEP de Chazelles, Communauté de Communes Vallée de L'Echelle, Syndicat de Champniers)	838 642 m ³
volume mis en distribution	6 683 823 m ³
volume consommé	5 515 456 m³

Le volume consommé a diminué de 1,5% par rapport à 2011.

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	2 946
sur branchements en plomb	760
sur réseau	5 187 ml

Branchements en plomb

Nb de branchements en plomb restants	1 317
Taux de branchements en plomb	2,7 %

Indicateurs de performance contractuels du contrat d'affermage

Code	indicateurs définis par l'article 52 du cahier des charges	2011	2012
	Relation clientèle et facturation		
C1	Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil - adaptation des horaires d'accueil - durée d'attente - courtoisie de l'accueil - compétence dans le traitement de la demande	95% 94% 98% 97%	95% 94% 98% 98%
C2	Délai d'attente téléphonique - taux d'appel sans réponse - taux d'appel pris en charge sous délai de 10 secondes (3 sonneries)	3,3% 79%	4,3% 75%
C3	Taux de réponse aux courriers sous un délai de 8 jours	96,1%	95,7%
C4	Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)	0,08%	0,09%
C5	Nombre de réclamations - qualité de l'eau - coupures d'eau - pression de l'eau - réalisation des travaux	0,06% 0,02% 0,06% 0,05%	0,04% 0,01% 0,03% 0,04%
C6	Modalités de recouvrement des factures - taux d'abonnés mensualisés - taux d'échéanciers de paiement - taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau - taux d'impayés à un an	18,0% 8,2% 1,20% 0,67%	21,6% 8,6% 1,30% 0,66%
	Prestations sur site		
R1	Taux de factures annuelles basées sur un relevé	98%	98%
R2	Taux de respect des rendez-vous chez l'abonné	99,9%	99,9%
	Entretien des réseaux - Travaux		
T1	Taux des coupures d'eau non programmées (sur 1.000)	0,0197	0,0016
T2	Linéaire du réseau d'eau renouvelé (hors travaux collectivité)	0,81%	0,57%
T3	Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau	0,47 K€/km	0,47 K€/km
T4	Ratio de rendement du réseau	83,2%	82,5%
T5	Indice linéaire de pertes	3,3	3,4
T6	Taux de satisfaction sur la qualité des travaux : - soin à réaliser les travaux - respect des délais - courtoisie du personnel - transparence des devis et factures	98% 98% 100% 96%	97% 97% 100% 99%
Q1	Taux de conformité des analyses d'eau : - sur l'eau produite - sur l'eau distribuée	100% 100%	100% 100%
Q2	Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau	81%	nc

Indicateurs de performance réglementaires

Code	indicateurs réglementaires	2011	2012
	Gestion des abonnés		
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3		1,66 €/m3
P 151.0	Taux de réclamations		0,37
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées		1,89
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente		0,66%
	Qualité de l'eau		
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques		100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques		100%
	Gestion du réseau		
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau		85%
P 104.3	Rendement du réseau de distribution		85,1%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau		3,36 m3/km/jour
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau		2,07

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2012 pour le périmètre communautaire se monte à **6 634 170 €** (6 485 600 € en 2011).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2012 pour le périmètre communautaire se monte à **6 819 084 €** (en 2011 : 6 527 325 €).

Résultat : 184 913 € (en 2011 : 41 725 €).